



Fleury-Mérogis Bornes enterrées

Ensemble, trions mieux, recyclons plus

Cœur d'Essonne Agglomération
Pôle Prévention et Gestion des déchets

Les Montatons - 16 bis rue Denis Papin - 91240 Saint-Michel-sur-Orge
dechets@coeuressonne.fr •  N° Vert  • www.coeuressonne.fr



ORDURES MÉNAGÈRES

Dans la borne marron
Déchets présentés en sacs fermés dans les colonnes

À déposer dans la borne correspondante



EMBALLAGES, CARTONS ET PAPIERS

Dans la borne jaune
Déchets présentés directement dans la colonne, sans sac

À déposer dans la borne correspondante



VERRE

Dans la borne à verre

À déposer dans la borne correspondante
entre 8h et 20h



OBJETS ENCOMBRANTS

ATTENTION ! : les déchets électriques et électroniques, ceux des travaux domestiques tels que gravats, doivent être déposés en déchèterie (voir informations au dos)

2^e et 4^e vendredi matin :

10 et 24 janvier, 14 et 28 février, 13 et 27 mars, 10 et 24 avril, 8 et 22 mai, 12 et 26 juin, 10 et 24 juillet, 14 et 28 août, 11 et 25 septembre, 9 et 23 octobre, 13 et 27 novembre, 11 décembre

PÔLE PRÉVENTION
ET GESTION DES DÉCHETS

 N° Vert 

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

COEUR
D'ESSONNE
AGGLOMÉRATION